

Séance du 18 décembre 2019 à 19 heures

Le dix-huit décembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Cahors, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (48)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), M. STEVENARD Daniel (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Gély – Vers), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (4)

M. REDOULES Matthieu (Espère), M. DECREMPS Frédéric (St Cirq Lapopie), M. CICUTO Daniel (St Médard), M. BONNET Frédéric (St Pierre Lafeuille).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (20)

Mme LASFARGUES Geneviève (procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors – procuration donnée à M. COLIN), Mme BONNET Catherine (Cahors – procuration donnée à M. SAN JUAN), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors - procuration donnée à M. MAFFRE), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 4

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Ressources humaines

Objet : Modification du tableau des emplois du Grand Cahors – création d'un poste de technicien territorial pour la Direction de l'eau et de l'assainissement

A été adopté à

8 abstentions : M. MARRE, Mme ROUAT, M. STEVENARD, Mme HILT, Mme FOURNIER Martine, M. CICUTO, M. MAFFRE, Mme RIVIERE (par procuration)

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 18 décembre 2019

Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Ressources humaines

Objet : Modification du tableau des emplois du Grand Cahors – création d'un poste de technicien territorial pour la Direction de l'eau et de l'assainissement

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement au Grand Cahors en vertu de la loi NOTRE du 7 août 2015 et afin d'assurer, dès le 1^{er} janvier 2020, la continuité de l'activité sur les secteurs géographiques concernés, il est apparu nécessaire d'adapter les moyens dont disposera la nouvelle direction communautaire de l'eau et de l'assainissement.

Concrètement, il s'agit de créer une fonction de coordination de l'exploitation des services de l'eau et de l'assainissement collectif sur le périmètre d'un futur secteur ouest du Grand Cahors. Sous l'autorité du directeur de l'eau et de l'assainissement, le coordonnateur sera le relais direct des maires et des élus communaux, mais également des usagers des services. Il assurera également l'interface entre d'une part les agents techniques municipaux mis à disposition du Grand Cahors et les agents transférés (hors Ville de Cahors) et d'autre part, la direction de l'eau et de l'assainissement, afin de répondre aux différents besoins quotidiens et problématiques éventuelles relevant de l'exploitation.

Cette fonction de coordination a vocation à s'inscrire dans le cadre de l'évolution de l'organisation de la direction de l'eau et de l'assainissement qui sera discutée durant l'année 2020, en vue d'une organisation stabilisée pour le 1^{er} janvier 2021.

Compte tenu des enjeux immédiats relatifs au transfert de compétences dès le début de l'année 2020 et des responsabilités confiées, la fonction de coordination nécessite la création d'un poste relevant de la catégorie B de technicien territorial.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la création d'un poste de technicien territorial à compter du 1^{er} janvier 2020 ;
- b- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2020 au chapitre 012 ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20191218-39_18_12_2019-DE
Reçu le 20/12/2019

- c- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOZE-FAURE

